



Société canadienne des études classiques

Classical Association of Canada

Assemblée générale annuelle 2009

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de la Société canadienne des études classiques, tenue le mercredi 13 mai 2009 dans la salle Dodson, IBLC, Université de Colombie-Britannique, à 15h30.

Ordre du jour – Agenda

1. Ordre du jour/Agenda
2. Procès-verbal de la réunion du 27 mars 2009/Minutes of the Council meeting of 27 March 2009
3. Affaires en découlant/Business arising
4. Rapports/Reports
5. Rapport du comité de nomination et élection des membres du comité directeur et du conseil/Report of the Nominating Committee and Election of Officers and Council Members
6. Prix du mérite à Mme la professeure Catherine Rubincam/Award of Merit to Professor Catherine Rubincam
7. Propositions de modifications aux règlements et statuts/Motions to amend the Constitution and Bylaws
8. Divers/Any other business
9. *Gratiarum Actio*
10. Levée de l'assemblée/Adjournment

Procès-verbal

0. In Memoriam

Un moment de silence est tenu en souvenir des collègues disparus au cours de l'année: C.W.J. Eliot (président de la SCÉC, 1992–94; président émérite, Université de l'Île du Prince Edouard; †20 mai 2008); Alan E. Samuel (Université de Toronto; †15 août 2008); Malcolm B. Wallace (directeur de *Phoenix*, 1985–1989; Université de Toronto; †17 août 2008); Grace Irwin (Humberside Collegiate; †16 septembre 2008); Daniel J. Geagan (Université McMaster; †6 février 2009); D.F.S. Thomson (Université de Toronto; †18 février 2009).

1. Adoption de l'ordre du jour

Proposition: Que l'ordre du jour soit adopté – proposé par C. Eilers, appuyé par G. Chamberland.

Discussion: aucune.

Vote: adopté à l'unanimité.

2. Procès-verbal

Proposition: Que le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 14 mai 2008 soit adopté – proposé par A. Barclay, appuyé par B. MacLachlan.

Discussion: aucune.

Vote: adopté à l'unanimité.

3. Affaires en découlant

Nil.

4. Rapports

4.1. Rapport du président

Le président, Jonathan Edmondson, rapporte les regrets envoyés par le président sortant et la trésorière pour leur absence. Il remercie ensuite R. Gagné pour sa contribution au maintien du site web et du *Bulletin canadien des études anciennes (BCÉA)*, et F. Pownall pour avoir supervisé le concours d'essais; J. Trevett s'est porté volontaire comme organisateur par interim du concours en 2009–2010. M. Fronda quittera l'an prochain la direction du site web et du *BCÉA*; la SCÉC est donc à la recherche d'un successeur. Sont aussi remerciés les membres sortants du conseil, L. Bablitz, A. Barclay, A. Roman et J. Serrati (ce dernier terminant son mandat comme représentant pré-universitaire mais demeurant sur le conseil en tant que secrétaire). Le président exprime sa profonde gratitude envers A. Robinson, trésorière sortante, pour avoir servi deux mandats avec un dévouement sans reproche et pour une saine gestion des finances de la société. Enfin, il félicite J. Fletcher de l'Université Wilfrid Laurier pour avoir gagné le prix Gildersleeve remis par l'*American Journal of Philology* pour le meilleur article publié dans ce périodique en

2008.

Le président annonce la création de la Bourse en mémoire de Grace Irwin pour les enseignants de niveau secondaire. Le concours inaugural aura lieu en 2009–2010.

Il souligne ensuite le succès du programme de sensibilisation, le 12 mai à la Bibliothèque publique de Vancouver et adresse ses remerciements aux conférenciers, K. Blouin, S. Braund, M. Golden et L. MacLeod, et à l'organisatrice de l'évènement, L. Bablitz.

Le congrès annuel de 2010 sera accueilli par l'université Laval. Jean-Louis Ferrary (Centre G. Glotz, École Pratique des Hautes Études, Paris, et membre de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres) sera le conférencier invité. Les hôtes du congrès en 2011 et 2012 seront l'Université Dalhousie et la University of Western Ontario respectivement. Le conseil de la SCÉC choisira le site du congrès de 2013 (prévu pour avoir lieu dans les Prairies ou dans l'Ouest) au cours de la prochaine année.

La réunion des étudiants diplômés qui s'est tenue dans le cadre du congrès a été un succès. Les participants ont l'intention de former un caucus d'étudiants diplômés. Le conseil de la SCÉC en discutera lors de sa réunion du 14 mai.

Le conseil a développé de nouvelles procédures pour archiver la documentation sur papier et en ligne. Le processus sera mis en application dès l'été. C. Rubincam et M. Cropp sont remerciés pour leur travail à la réalisation de ce projet.

M. Cropp et A. Robinson sont ensuite remerciés pour avoir dressé une liste de représentants de la SCÉC au niveau local.

Le président explique en dernier lieu les détails de la poursuite de Heather Robinson contre ProQuest et autres, poursuite dans laquelle la SCÉC a été impliquée par la défense comme troisième/quatrième parti. Le conseil a consacré beaucoup d'énergie à discuter de cette situation et a demandé l'avis d'avocats, de la Fédération canadienne des sciences humaines (FedCan) et de l'Association canadienne des revues savantes (ACRS). M. Roger Fisher (PhD) a accepté de représenter la SCÉC *pro bono* à condition que ses frais d'assurance contre les erreurs et omissions soient couverts. Il s'agit d'une situation sérieuse mais, de l'avis du président, la Société devrait s'en sortir indemne.

4.2. Rapport du président sortant

Le président annonce que le président sortant, J. Murray, a présidé le comité du Prix du mérite et le comité de nomination.

4.3. Rapport de la vice-présidente

La vice-présidente annonce que le comité des prix et bourses a choisi le récipiendaire de la bourse Conacher à l'unanimité. Elle souligne que plusieurs des soumissions étaient de haut calibre et remercie le comité pour son excellent travail.

4.4. Rapport du secrétaire

Le transfert des responsabilités de l'ancien secrétaire, P. Baker, au nouveau s'est bien passé. J. Serrati, qui est maintenant en possession des signets et autres articles de bureau au logo de la SCÉC, remercie d'ailleurs P. Baker pour son assistance.

Dans un effort concerté entre M. Fronda, J. Edmondson, H. Beck (ancien membre du conseil) et le secrétaire, le BCÉA annoncera dorénavant chaque concours national de version grecque et latine, toutes les tournées de conférences organisées par la SCÉC, ainsi que toutes autres conférences et communications patronnées par la SCÉC ou affiliées à elle d'une manière ou d'une autre.

Le secrétaire rapporte ensuite qu'il est en possession des archives électroniques et qu'il commencera cet été à travailler en collaboration avec l'archiviste de la Société à la création d'une procédure régulière de soumission de matériel.

Les concours sont toujours supervisés par le secrétaire. Il participe à la recherche d'un successeur à F. Pownall comme coordonnateur du concours d'essais de la SCÉC. Il remercie ensuite les organisateurs des tournées de conférences et des concours.

A. Barclay lance un appel aux volontaires pour servir comme membres des jurys des concours de version.

4.5. Rapport de la trésorière

Le président attire l'attention sur les états financiers distribués à l'avance.

Proposition: Que le rapport de la trésorière soit accepté tel quel – proposé par P. Baker et appuyé par C. Cooper.

Discussion: Le président attire l'attention sur le fait que la Société a subi un déficit en 2008. Cela s'explique par une diminution du nombre des membres et une augmentation des arrérages. Il faut espérer que la création d'une liste de représentants locaux aidera à résoudre ce problème. Les coûts de la création du nouveau logo et du site web par Corseair Design ont aussi contribué à cette situation. Le président rapporte que P. Bonnechère enverra un chèque au trésorier en juin puisque le congrès de Montréal a fait un profit. Il remercie ceux qui ont fait des dons à la Société et dont la liste a été circulée avec le rapport de la trésorière sortante.

Vote: adopté à l'unanimité.

4.6. Rapport des directeurs de *Phoenix*

V. Wohl remercie A. Glazebrook pour ses services en tant que secrétaire trésorière. Elle sera remplacée par B. Akrigg (Université de Toronto). J. Schutz aussi est remerciée pour son travail comme rédactrice administrative. V. Wohl explique ensuite le plan de publication prévu et le contenu des prochains volumes. Les soumissions continuent d'arriver à un rythme soutenu, quoique celles en français ont diminué. Elle lance un appel aux membres pour continuer à soumettre leurs manuscrits et encourager leurs collègues à faire de même. Suit une présentation sur les volumes des collections supplémentaires en cours de publication.

Le périodique est en bonne santé financière; les revenus des souscriptions et de JSTOR sont à la hausse.

Quant à la poursuite engagée par ProQuest (*supra* 4.1), une lettre a été rédigée pour demander aux auteurs d'articles et de comptes rendus parus dans *Phoenix* dans les six dernières années de céder rétroactivement leurs droits d'auteurs à la SCÉC. Une lettre est en cours de rédaction qui servira à la renonciation des droits d'auteurs dans le futur. Finalement, *Phoenix* payera 50% des frais d'assurance contre les erreurs et omissions de R. Fisher, partageant ainsi cette dépense avec la SCÉC.

Proposition: Que le rapport des directeurs de *Phoenix* soit accepté tel quel – proposé par V. Wohl et appuyé par M. George.

Discussion: aucune.

Vote: adopté à l'unanimité.

4.7. Rapport des directeurs de *Mouseion*

J. Geysson rapporte que le transfert de la direction du périodique de l'Université du Manitoba à celle du Nouveau-Brunswick a maintenant été complété. Il remercie en cela le directeur sortant, M. Joyal, pour sa généreuse assistance. Le site web sera mis sur pied cet été. Le périodique est en bonne santé financière et a d'ailleurs reçu \$8000 de Project Muse. Quoique non impliqué dans la poursuite contre ProQuest (*supra* 4.1), les directeurs ont quand même commencé à rédiger un formulaire de renonciation de droits d'auteur.

Proposition: Que le rapport des directeurs de *Mouseion* soit accepté tel quel – proposé par J. Geysson et appuyé par S. Gurd.

Discussion: Certains membres demandent qu'il y ait plus de comptes rendus de livres par des auteurs canadiens autant dans *Phoenix* que dans *Mouseion*. V. Wohl et J. Geysson répondent qu'ils font tout dans la mesure du possible pour que tous les livres d'auteurs canadiens soient l'objet de comptes rendus dans ces deux périodiques.

Vote: adopté à l'unanimité.

4.8. Rapport du directeur du *Bulletin canadien des études anciennes*

Le président souligne que M. Fronda a effectué des mises à jour et autres améliorations au BCÉA et au site web de l'Association. Il a aussi accompli beaucoup en ce qui concerne le processus de rationalisation.

4.9. Rapport du directeur du site web

Supra 4.8.

5. Rapport du comité de nomination et élection des membres du comité directeur et du conseil

B. MacLachlan lit à haute voix les noms de l'exécutif et des membres ordinaires qui continueront de servir sur le conseil, puis les noms des candidats recommandés par le comité.

Proposition: Que les candidats dont les noms ont été soumis par le comité de nomination soient élus – proposé par B. MacLachlan et appuyé par A. Barclay.

Discussion: aucune.

Vote: adopté à l'unanimité.

Le président annonce que B. MacLachlan et L. Bowman vont continuer à servir sur le Comité de nomination et qu'il est en communication avec un autre membre pour servir comme représentant du Québec. Puisque, malgré son appel, aucun volontaire ne se manifeste, le président fera une demande formelle au membre du Québec pour servir en cette capacité.

6. Prix du mérite à Mme la professeure Catherine Rubincam, professeure

Le président invite le président honoraire sortant à présenter le Prix du mérite à C. Rubincam. Le président honoraire fait un résumé des réalisations de C. Rubincam et de son dévouement exemplaire au sein de la SCÉC et pour notre discipline dans son ensemble. C. Rubincam accepte le prix et reçoit une ovation bien méritée.

7. Propositions de modifications aux règlements et statuts

Proposition:

PROPOSITION 1. À l'article 7a des statuts, modifier la formulation "*Le conseil de la Société comprend les membres du bureau mentionnés à la section 6a et sept autres membres élus à l'assemblée générale annuelle de la Société*" à "*Le conseil de la Société comprend les membres du bureau mentionnés à la section 6a et neuf autres membres élus à l'assemblée générale annuelle de la Société.*"

Justification. L'augmentation du nombre de membres permettra une meilleure représentation sur le Conseil des différentes régions du Canada, des différentes sous-disciplines dans les études

classiques, de même que de maintenir un meilleur équilibre entre les professionnels en début de carrière et ceux en milieu de carrière ou de longue expérience.

PROPOSITION 2. À l'article 7b. des statuts, modifier la formulation "*Le conseil se compose toujours des membres représentant les provinces atlantiques, le Québec, l'Ontario, et les provinces de l'ouest, avec un ensemble destiné à refléter le caractère national de la Société. Un membre du conseil représente le lieu choisi pour la tenue de l'assemblée générale annuelle de la Société. Un membre du conseil représente les enseignants d'études classiques au secondaire au Canada.*" à "*En tout temps, le conseil devra se composer de membres représentant les provinces atlantiques, le Québec, l'Ontario et les provinces de l'ouest, avec l'objectif de refléter le caractère national de la Société. Un membre du conseil agira comme représentant du lieu choisi pour la tenue de l'assemblée générale annuelle de la Société. Un membre du conseil agira comme représentant des enseignants d'études classiques au secondaire et des professeurs aux niveaux pré-universitaires au Canada.*"

Justification. Cela reflétera mieux le mandat du membre du conseil qui agit comme représentant des enseignants du secteur pré-universitaire tels qu'il a évolué au cours des cinq dernières années.

PROPOSITION 3. À l'article 7c. des statuts, modifier la formulation "*Tous les membres du conseil ne servant pas comme membres du bureau de la Société ont normalement un seul mandat de deux ans, mais ils seront éligibles à un autre mandat à condition qu'un délai de six années se soit écoulé depuis l'achèvement du précédent mandat et le commencement du suivant.*" à "*Tous les membres du conseil ne servant pas comme membres du bureau de la Société servent normalement un seul mandat de trois ans, mais ils pourront servir un autre mandat à condition qu'un délai de six années se soit écoulé depuis l'achèvement du précédent mandat et le commencement du suivant.*"

Justification. Dans l'état actuel des choses, les membres du conseil terminent leur mandat alors même qu'ils viennent d'acquérir une connaissance plus intime des affaires du conseil. La prolongation proposée du mandat à trois ans permettra au conseil et à l'Association de bénéficier de la contribution de membres avec une plus grande expérience.

– Proposé par A Keith et supporté par J. Serrati.

Discussion: La vice-présidente explique la raison d'être de ces propositions. M. Cropp s'interroge sur les coûts additionnels encourus si le nombre des membres sur le conseil est augmenté. Le président répond que le conseil a discuté les implications financières de cette proposition, mais que plusieurs options se présentent, comme de limiter certaines réunions à l'exécutif seul. De telles mesures seront promulguées si effectivement les coûts additionnels ne peuvent raisonnablement être absorbés par la Société.

Vote: adopté à l'unanimité.

Proposition: Établir un comité permanent d'équité de la Société selon un nouveau règlement 4c: "*Un comité permanent d'équité de la Société sera formé avec le mandat (1) de promouvoir l'accès à l'égalité, la diversité et l'équité dans tous les domaines de la profession des études*"

classiques au Canada et pour faire avancer ces objectifs et (2) de surveiller et remettre des rapports sur les contextes sociaux, éthiques et professionnels de la discipline des études classiques au Canada (surtout à propos du corps professionnel, des études supérieures, et de la recherche). Le comité d'équité comprend le vice-président en tant que président, un membre du conseil, le président (ou délégué du président) du réseau des femmes de la Société, un membre étudiant de la Société de deuxième ou troisième cycle, et un membre régulier de la Société. Normalement au moins un membre du comité sera francophone. Le comité d'équité remettra des rapports annuellement avec les conclusions de son recueil de données au conseil, à l'assemblée générale de la Société, et par le Bulletin canadien des études anciennes (BCÉA) à la suite de chaque assemblée générale."

Justification. Beaucoup des sociétés savantes équivalentes à la nôtre possède depuis longtemps un comité qui veille aux contextes sociaux, éthiques, et professionnels de leur discipline, avec le but de promouvoir l'équité dans tous les domaines de la profession par

- la promulgation de normes éthiques
- le recueil et l'interprétation de données pertinentes
- l'appui pour les programmes menacés

La création de ce comité permanent alignera la Société sur les autres sociétés savantes au niveau national et international et contribuera aux efforts de la Fédération canadienne des sciences humaines (FCSH/FedCan) de favoriser une attention accrue aux questions d'équité au Canada. Récemment la FCSH a invité toutes les sociétés savantes membres de la fédération à nommer un représentant d'équité. Après avoir formé ce comité-ci, la Société pourra répondre plus efficacement aux questions d'équité.

Discussion: La vice-présidente explique la raison de cette proposition.

Vote: adopté à l'unanimité.

Proposition: À l'article 10b des règlements, (1) remplacer la phrase "*Les revues recevront de la Société la moitié de la somme des cotisations annuelles.*" avec les phrases "*Les revues recevront de la Société un pourcentage de la somme des cotisations annuelles. Le Conseil déterminera tous les trois ans ce pourcentage, lequel sera valide dès lors pendant une période de trois ans.*"; et (2) éliminer la phrase "*Le reste de l'aide accordée par la Société sera fourni à partir de ses autres sources de revenus, à l'exception des subventions reçues pour ses frais d'administration ou pour toute fin spécifique.*"

Justification. Les modifications proposées répondent à la situation actuelle des virements de fonds de la Société aux revues *Phoenix* et *Mouseion* et fourniront un modèle plus flexible, à l'avenir, pour déterminer le niveau d'aide financière que la Société pourra accorder aux revues. Il faut éliminer la deuxième phrase de l'actuel règlement 10b, maintenant désuète puisque la Société ne reçoit plus de subventions (par exemple, du CRSH) pour ses frais d'administration ou pour toutes autres fins.

Discussion: La vice-présidente explique la raison de cette proposition.

Vote: adopté à l'unanimité.

8. Divers

A. Barclay remercie les membres du jury pour les concours de version grecque et latine.

9. Gratiarum Actio

Le président invite B. MacLachlan à livrer la *gratiarum actio*, ce qu'elle fit dans un grec d'une grande élégance.

Par la suite le président exprime toute sa gratitude envers L. Bablitz, ses collègues et assistant(e)s pour avoir dévoué tant d'efforts dans l'organisation d'une splendide assemblée générale annuelle.

10. Levée de l'assemblée

Proposition: Que l'assemblée soit levée – proposé par S. Gurd, appuyé par A. Roman;

Discussion: aucune;

Vote: adopté à l'unanimité.

L'assemblée est levée à 17h25.

John Serrati

Secrétaire

2009/05/13